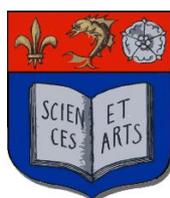


# Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N°7 / Septembre 2020

## Éditorial du Président

C'est avec beaucoup de joie que l'Académie Delphinale a repris le cours normal de ses séances après une interruption inédite de plus de six mois. La séance académique du 7 septembre a rassemblé à l'Hôtel de Ville un public nombreux, avec deux communications de grande qualité qui nous ont replongés au cœur de nos centres d'intérêt, l'histoire et le patrimoine, à travers la bataille d'Anthon et la Grande Chartreuse. Nous avons été accueillis par le Conseiller municipal en charge du patrimoine, entretenant ainsi les traditionnels liens d'amitié entre notre Compagnie et la Ville de Grenoble.

Nous voici donc repartis d'un bon pied, la prochaine étape étant maintenant la publication du bulletin 2020 de l'Académie, qui devrait paraître à l'automne aux Presses Universitaires de Grenoble. Les prochaines séances, elles, se dérouleront comme à l'accoutumée, mais bien entendu dans le respect des normes sanitaires rappelées ci-après par notre confrère associé Alain Marmonier.

Souhaitons que ce second semestre nous maintienne dans la dynamique de ce nouvel élan, en gardant toujours à l'esprit les exigences d'un haut niveau intellectuel et d'un grand professionnalisme, caractéristiques de cette vie académique qui nous est chère et qui allie harmonieusement l'érudition et la courtoisie.

Le Président, Gilles-Marie MOREAU

## Réunions statutaires de l'Académie

Les membres du **Bureau** se réuniront lundi 28 septembre à 17h30, à l'UIAD, hôtel de Belmont. Cette réunion sera précédée d'une réunion de la Commission du Prix.

## Comité de prospective

Le **Comité de prospective**, chargé de réfléchir à l'avenir de notre Compagnie, se réunira lundi 21 septembre à 17 heures, à l'UIAD, hôtel de Belmont.

## Prochaines séances académiques

Les Archives départementales de l'Isère étant sur le point de fermer au public avant leur déménagement, les séances de l'Académie en 2020-2021 se tiendront dans plusieurs lieux de Grenoble, car il n'a pas été possible de trouver un seul et même site qui puisse les accueillir toutes.

Quoi qu'il en soit, nos séances sont, comme toujours, accessibles à toutes et tous.



**Samedi  
26 septembre  
(14h30)**

**Archives  
départementales  
de l'Isère**

- Mgr Dominique Le Tourneau : « Une relique insigne méconnue de la Passion à Vienne : la Sainte Nappe sur laquelle le Christ a célébré l'Eucharistie le Jeudi Saint ».
- Mme Christiane Mure-Ravaud : « Une utopie balzacienne au cœur du Dauphiné : le médecin de campagne ».
- M. Jean-Jacques Sotto : présentation du livre *Grenoble Métropole Santé* (courte communication).



**Samedi  
17 octobre  
(14h30)**

**Salon d'honneur  
de l'Hôtel de  
ville**

- Discours de réception de M. Jean-William Dereymez, élu le 27 octobre 2018 au fauteuil n. 7 : « L'art de la guerre : Émile Gilioli ».
- Réponse de M. le Président de l'Académie Delphinale.

## Trésorier-adjoint

L'Assemblée générale des membres titulaires qui s'est tenue le 27 juin 2020 a élu M. Michel Bolla trésorier-adjoint, Mme Christiane Mure-Ravaud ayant souhaité remettre sa charge.

L'Académie remercie M. Bolla d'avoir accepté cette fonction, et exprime également sa gratitude à Mme Mure-Ravaud pour les services rendus.

## Secrétaire-adjoint

Le 16 septembre, maître Jean Balestas nous a fait savoir qu'il souhaitait renoncer à ses fonctions de secrétaire-adjoint.

L'Académie remercie notre estimé confrère pour les très nombreuses années où il a siégé au Bureau, nous apportant toutes ses compétences dans le fonctionnement de notre Compagnie, et l'assure ainsi que son épouse de sa vive et très chaleureuse sympathie.

## Futurs membres associés

Ont été présentés à la qualité de membres associés :

Maître Dominique Bret (714 route de la Grange Dimière, 38730 Le Pin), par MM. Yves Armand, Pierre Burguburu et Gilles-Marie Moreau. M. Dominique Bret est le fils de Mme Denise Bret, membre associée de notre Compagnie, récemment décédée.

M. Vincent Jouet (Le Bourg, 38620 Merlas), par Mme Nicole Vatin-Pérignon, MM. Pierre Burguburu et Gilles-Marie Moreau.

## Nécrologie

Nous avons appris le récent décès de M. Jean Baccard, président d'honneur de l'association des Amis de Bayard, dans la nuit du dimanche 30 août. Sa famille a souhaité que ses funérailles aient lieu dans l'intimité, le jeudi 3 septembre dans l'église de Pontcharra.

Membre associé de notre Compagnie, M. Baccard avait été un très actif président des Amis de Bayard de 1993 à 2009. L'Académie Delphinale adresse à sa famille et à ses proches l'expression de ses plus sincères condoléances.

## Bibliographie dauphinoise

Le Professeur de mathématiques, M. Jacques Gasqui a été élu membre associé de l'Académie Delphinale il y a maintenant quelques années. On ne pourra jamais dire qu'il est resté sans rien faire !

Devant notre Compagnie, il a donné avec brio deux communications sur des officiers, combattants de la Grande Guerre et publié trois ouvrages où il a évoqué trois officiers originaires de Saint-Georges-de-Commiers dont Jacques Gasqui a été maire pendant plusieurs années. Trois ouvrages publiés chez Bernard Giovanangeli éditeur, à savoir :

- Élie Viallet, Capitaine de Chasseurs Alpains (août 1914-juin 1915), 2014.
- Le général Regard, de la Grande Guerre à la Résistance, 2016.
- Le général Lardant, soldat des troupes de montagnes, 2018.

Jacques Gasqui de Saint-Joachim, avec ce dernier livre clôt ce qu'il appelle avec humour, sa trilogie Saint-Georgeoise car deux de ces soldats ont fini leurs jours à Saint-Georges-de-Commiers, dans ce qu'on appelle encore le « quartier des officiers » ; le troisième Élie Viallet, cousin de l'auteur, est tombé au front en 1915. Les trois livres sont abondamment illustrés avec beaucoup de photos et documents d'époque.

M. Jacques Gasqui offre à ceux et celles que cela intéresserait les ouvrages cités ou seulement l'un d'entre eux. Pour cela, prendre contact avec le Secrétaire perpétuel (dans la limite du stock disponible).

Yves ARMAND

## Coronavirus : état des lieux

La présente pandémie due au SARS CoV-2 n'est pas une « grippe saisonnière » comme certains voulaient nous le faire croire mais une maladie multiforme au pronostic parfois sévère. Après 9 mois d'évolution officielle, on connaît mieux sa contagiosité et ses divers tableaux cliniques. A l'heure des réseaux sociaux et des chaînes télévisuelles d'informations en continu, beaucoup (trop) d'interventions fantaisistes ou prématurées ont pu brouiller les pistes et déboussoler le grand public. En temps réel et au grand jour, face à un phénomène qu'elle découvrait, on assista aux balbutiements de la science dont le maître-mot, souvenons-nous en, est « réfutabilité ». En d'autres termes, la connaissance scientifique progresse « à coup d'hypothèses fausses » selon l'expression d'Henri Poincaré. Cette réalité désarçonne le non initié et peut générer pas mal d'anxiété.

### **Que savons-nous donc assez précisément sur cette pandémie virale ?**

- Que son mode de transmission s'avère aérien au moyen d'aérosols dont la granulométrie peut être assez fine et persister un temps dans l'air ;
- Que le SARS Cov-2 résiste plus que le virus grippal aux agents physiques et chimiques et qu'il survit plus longtemps sur les supports inertes (tables, poignées de porte par exemple) ;
- Qu'il se révèle beaucoup plus dangereux chez les personnes âgées (> 65 ans), les porteurs de comorbidités et les immunodéprimés ;
- Qu'il n'existe pas de traitements « grand public » réellement efficaces ni de vaccins immédiatement disponibles ;
- Que, passée l'accalmie d'une première vague jugulée par un confinement aux conséquences économiques lourdes, on assiste après des vacances insouciantes voire irresponsables pour certains à une recrudescence inquiétante de mini-foyers épidémiques avec son cortège de nouveaux hospitalisés. La pandémie continue de circuler de moins en moins à bas bruit.

### **Que faire donc pour nous en prévenir ?**

**Pour l'instant nous ne pouvons compter que sur des moyens de protection personnels à la hauteur de la responsabilité et de l'engagement de chacun.** En matière de pathologie infectieuse la réponse est très souvent plus collective qu'individuelle. Les jeunes doivent d'abord se protéger pour éviter de contaminer leurs aînés... Facile à dire, plus complexe à faire comprendre et encore plus à appliquer. L'expérience présente nous prouve que les régimes autoritaires s'en sortent mieux que nos démocraties !

### **Et l'Académie Delphinale dans tout cela... :**

**Application stricte des classiques mesures barrières jusqu'à l'arrivée d'un vaccin homologué, efficace et dénué d'effets secondaires. Avoir avant tout une politique compréhensible et faisable pour qu'elle soit appliquée.**

**Pour chaque participant(e) aux conférences :**

- **Port d'un masque homologué (rechange bienvenue) ;**
- **Possession d'un flacon individuel de gel hydroalcoolique efficace sur le SARS Cov-2 ;**
- **Respect des règles de distanciation physique dans les communs et en salle de conférence** (dire 1,5 mètre entre chaque personne pour que 1 m soit finalement respecté).

Alain Marmonier

## Vandalisme



Professeur agrégé et docteur ès lettres, Paul Berret (1861-1943) est connu comme écrivain, historien, poète, journaliste, conférencier. Ses travaux sur Victor Hugo et ses récits tissant la légende d'une région qu'il aimait par-dessus tout, le Dauphiné, lui valent aujourd'hui encore une notoriété nationale et restent le témoignage vivant d'une vie consacrée à offrir au plus grand nombre l'accès au savoir et au rêve. Il fut reçu membre titulaire de l'Académie Delphinale le 29 mai 1937.

Le 16 décembre 2015, Raymond Joffre, président en exercice de l'Académie Delphinale, et Michel Jolland, membre titulaire, entouraient le maire de Saint-Vérand, village dans lequel il vécut, écrivit et mourut, inaugurant une plaque en son honneur apposée sur le mur du cimetière communal.

Cette plaque d'hommage à sa personne et à son œuvre a été vandalisée fin juillet 2020. Cet acte haineux et stupide contraste avec l'esprit d'ouverture, de tolérance, de bienveillance qui anime l'œuvre d'un intellectuel que Saint-Vérand s'honore de compter comme un des siens et dont l'Académie n'oublie pas qu'il reste un des grands écrivains ayant siégé en son sein.

**L'Académie Delphinale condamne fermement - et avec tristesse - ce geste** et apporte son soutien aux amis de Paul Berret qui, à Saint-Vérand et ailleurs, s'attachent à faire connaître les multiples facettes de l'œuvre d'un artiste qui restera, n'en déplaise aux anonymes qui s'en sont pris à sa mémoire, comme le plus enthousiaste ambassadeur que le Dauphiné et les Dauphinois aient jamais connu.

Le Président a adressé à Mme le Maire de Saint-Vérand une lettre l'informant du présent communiqué, et l'assurant du soutien de notre Compagnie.

## Un remède contre le coronavirus : la lecture !

Au moment où déferle sur notre terre une terrible et meurtrière pandémie propagée par un virus, le Corona, complètement inconnu des autorités sanitaires, en l'absence de tout remède et vaccin, l'angoisse des populations s'accroît de jour en jour. La période dite de confinement instaurée dès le mois de mars 2020, par les contraintes qu'elle a engendrées a déclenché une véritable peur qui a saisi beaucoup d'hommes et de femmes. Après une bienheureuse accalmie qui a permis un presque retour à une vie normale, l'épidémie, à ce jour, (1<sup>er</sup> septembre 2020) semble repartir.

Cette deuxième vague ou quelque chose qui y ressemble rallume les inquiétudes des populations et fait craindre des confinements qui pour être partiels n'en demeurent pas moins inquiétants. La crise économique dont les premiers effets se font déjà sentir dans nos sociétés accentue encore le mal-être des populations. À toutes ces misères vient encore s'ajouter une série de catastrophes naturelles ou humaines qui ont martyrisé certaines régions du globe. Nous pensons en particulier à la terrible explosion qui a ravagé le port et la ville de Beyrouth en août 2020 ou encore à ces gigantesques incendies qui ont ravagé beaucoup de forêts dans le Sud de la France et ailleurs.

L'information dont nous avons été gavés depuis des mois entretient une inquiétude qui trouve sa source aussi bien dans le nombre de morts tués par la Covid 19 chaque jour que par les polémiques qui agitent le monde des soignants.

À l'heure du confinement général, les agences de voyage ont fermé leurs portes, les lieux de spectacle et les salles de cinéma ont baissé le rideau, restaurants, bars et brasseries ont vidé leurs terrasses (la place Grenette déserte !), les rassemblements familiaux ou amicaux reportés *sine die* et même les cérémonies religieuses contrôlées et réduites, bref la vie sociale anesthésiée. Dans ces conditions, comment nos compatriotes n'auraient-ils pas « broyé du noir » et cherché d'autres moyens d'oublier leurs soucis ?

À cet instant précis, la lecture est apparue comme un moyen de lutter efficacement contre la dépression. Chacun savait que les livres depuis toujours fournissaient un puissant antidote à la déprime. J'ai connu un « déprimé » qui « avala » en relecture toute l'œuvre de Jean Giono contenue dans les sept tomes de la collection la Pléiade de chez Gallimard ! D'autres encore écoutèrent de la musique...

Pour ma part, je suis revenu à l'une de mes occupations familières inhérentes à ma fonction de Secrétaire, la lecture de quelques numéros anciens du Bulletin de notre Compagnie. Ainsi, dans l'imposante collection des Bulletins de l'Académie, j'ai eu la bonne fortune de tomber sur un article de M. Jules Offner ; membre titulaire de l'Académie, article publié dans les Procès-verbaux de celle-ci, années 1950, 1951 et 1952, séance du 31 mars 1951, présidence de M. le Comte de Quinsonnas. L'article se trouve à la page LXII. La séance se déroula dans la salle habituelle, au 2<sup>ème</sup> étage de l'Hôtel de la Caisse d'Épargne, à 15 h 30. Venons-en au sujet.

La courte communication du Dr Offner (elle tient sur trois pages et demie) a pour titre : « Promenade critique à travers les noms des rues de Grenoble ». Ce titre ne pouvait manquer

de m'interpeller car ce même jour les journaux rendaient compte d'une querelle opposant les tenants de la tradition [ce qui est dit est dit] aux partisans du changement. Le sujet de cette polémique : l'esclavage et la traite négrière, commerce abominable exercé au mépris de la personne humaine et appuyé sur un racisme sans état d'âme. Faut-il déboulonner les statues de Colbert, l'intendant des Finances de Louis XIV et organisateur de cette traite ? Faut-il enlever les plaques des rues qui portent son nom ? Dans certaines villes de France, le déboulonnage des statues, leur mise au rebut, quelquefois consécutifs à des décisions prises par des Conseils municipaux, mais aussi la mutilation ou le barbouillage de ces figures par des commandos un peu exaltés ont beaucoup fait parler et ont suscité parfois de violentes querelles. L'intervention d'une personnalité politique au plus haut niveau semble avoir ramené un peu de calme et tempéré les ardeurs iconoclastes. Mais revenons au Bulletin de l'Académie Delphinale et à Jules Offner.

En introduction, celui-ci rappelait que l'Académie Delphinale s'intéressait aux questions d'urbanisme et qu'en 1941 elle avait créé en son sein une Commission du Vieux Grenoble qui entre autres attributions était appelée à émettre un avis sur la dénomination des rues. Est-ce la première mouture du Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble que présida de longues années avec autorité et compétence notre ami Robert Bornecque ? Jules Offner citait deux noms proposés par notre Compagnie et acceptés par la municipalité de Paul Cocat, ceux de Jean-François Hache et d'Emé de Marcieu. Preuve d'après lui que l'Académie était dans son rôle en faisant ce type de propositions.

Notre confrère remarquait pourtant que nombre de rues changèrent de noms après la Libération. On en voit facilement les raisons ! On comprend que la dénomination Maréchal Pétain donnée au boulevard qui allait prendre le nom du républicain Gambetta fut promptement escamotée dès la libération de notre ville.

Le glorieux soldat de 1914-1918 était entre-temps (1940-1944) devenu le complice des Nazis. Peut-on citer d'autres exemples ? Le très raisonnable J. Offner déclarait dans ce même article que « la disparition d'un vocable ancien est toujours fâcheuse ». Il argumentait en déclarant qu'il ne faut jamais oublier que les noms sont donnés avant tout aux rues pour faciliter la circulation des citadins.

En appui de sa thèse, notre confrère citait l'historien Camille Jullian qui avait exprimé autrefois le vœu « qu'on ne modifie jamais le nom d'une rue, qu'on le conserve tel que les générations disparues l'ont créé et même déformé. C'était la rue qui faisait son nom avec son aspect, ses monuments, son histoire à elle. La raison d'être, de son nom était essentiellement fixée d'elle-même ; elle était locale et topographique » quand il s'agit de noms anciens, voire. Mais un boulevard Maréchal Pétain, dans l'euphorie de la Libération de Grenoble aurait relevé de la provocation et du suicide politique ! Jules Offner aurait pu citer encore les excès souvent ridicules de la Révolution de 1789 qui débaptisa certaines rues ou places pour les affubler de noms souvent grotesques qui ne résistèrent pas à l'usage. Offner se contenta de citer l'exemple de la Russie devenue URSS après la Révolution de 1917 et nous pourrions ajouter redevenue Russie aujourd'hui. Les vieux noms de rue, souvent pittoresques et évocateurs font partie du patrimoine moral de la Cité. Les Grenoblois sont fiers à juste titre de leur place Grenette (marché aux grains), de leurs rues Montorge, Chenoise, Brocherie, Servan etc... auxquels on n'a heureusement pas touché. Pour se prémunir contre quelques excès ou maladresses, Jules Offner proposait dans son article d'interdire l'attribution aux rues de noms

de personnages vivants ou décédés depuis moins de 50 ans. « On éviterait ainsi la glorification ridicule de pseudo-grands hommes ou femmes et l'obligation de retirer des plaques bleues de noms d'abord honorés, puis tombés dans l'oubli ou pire dans le mépris ».

Jules Offner poursuivait son plaidoyer en regrettant la suppression à Grenoble de quelques noms de personnages intéressants et de citer Marcheval, l'avant-dernier intendant du Dauphiné, du général Motte qui défendit Grenoble contre les Austro-Sardes en 1816 et même de Prunier de Saint-André, Président au Parlement de Grenoble et dont la magnifique avenue conduisant de Grenoble au Pont de Claix avait pris le nom.

Notre confrère signalait des incorrections trop fréquentes relevées dans la dénomination de nos rues. Il conviendrait de dire rue **du** Général Marchand, Boulevard **du** Maréchal Lyautey. Nous avons heureusement créé à Grenoble une place **du** Doyen Gosse ce qui est tout à fait correct.

Jules Offner nous explique encore que les noms de lieux désignent des voies qui conduisent à ces lieux. Ainsi la route d'Eybens, la rue de Sassenage etc...

En s'écartant un peu de son sujet, l'auteur faisait remarquer que nous avons à Grenoble une rue d'Alsace et une rue de Lorraine, mais que nous avons aussi une rue d'Alsace-Lorraine, expression géographique créée par l'Allemagne après la guerre de 1870 et qui d'après l'auteur ne fut jamais utilisée avant 1870.

Enfin il est des noms de rues, dédiées à des personnages historiques qu'on ne peut identifier en raison de certains homonymes. Ainsi la rue Général Marchand rappelle le général de l'Empire Gabriel Marchand et non le général Jean-Baptiste Marchand le héros de Fachoda. La rue Fourier est dédiée au préfet de l'Isère, mathématicien protecteur de Jean-François Champollion et non du sociologue bisontin, Charles Fourier. Nous avons à Grenoble une rue Ernest Hébert, le peintre dauphinois et qui n'est pas le conventionnel René Hébert. Lequel des deux Haxo, généraux lorrains est-il commémoré ?

La rue Villars porte le nom du grand botaniste, Dominique Villars et non celui du Maréchal, le vainqueur de Denain. Il existe aussi dans notre ville deux rues qui portent respectivement le nom de Stéphane Jay, fondateur du musée de notre ville et celui de Joseph Jay ancien maire de Grenoble. Les Hache furent ébénistes de talent. Lequel a donné son nom à une rue de la vieille ville ? Le prénom s'avère un moyen précieux d'identifier le personnage, à défaut de la qualité !

Jules Offner s'indigne qu'une rue de Grenoble porte le nom curieux de Beyle-Stendhal. Il est vrai que le célèbre écrivain ne fut pas tendre pour sa ville natale. Depuis ce temps, les Grenoblois essaient de se « rattraper » !

Pour avoir collaboré à l'administration de mon village natal et participé à l'occasion à quelques baptêmes de rues, je m'étais ému que certaines rues de celui-ci portent des noms d'une affligeante banalité. Ainsi une rue des martins-pêcheurs où personne ne vit jamais cet intéressant volatile, ou encore une rue des primevères, toutes choses qui traduisent un manque total d'imagination.

Anciens maires bâtisseurs, anciens industriels ou novateurs (je pense en particulier à l'électrificateur du village) n'ont pas trouvé grâce auprès d'élus municipaux dépourvus semble-t-il du sens de l'histoire.

Pour clore son article, notre confrère invitait les élus municipaux à honorer certains Grenoblois, oubliés à ce jour (nous sommes en 1951) en donnant leurs noms aux nouvelles rues. Et il citait pêle-mêle : des anciens maires, Crozet, de Pina, Vendre etc. Des écrivains originaires de Grenoble ou y ayant séjourné, Choderlos de Laclos, Barginet, Bigilion, La Morlière, Claude de Chaulnes, Delorme, etc. Ne faudrait-il pas rappeler la mémoire de Mgr Pierre Scarron, prince-évêque de Grenoble, et de bien d'autres encore. La liste des « oubliés », depuis 1950, n'a cessé de croître et on pourrait s'amuser à la dresser.

Le Docteur Offner concluait sa courte communication par ces lignes : « Le Dauphiné compte encore d'autres illustrations dont il serait juste de fixer la mémoire plutôt que de recourir à des noms très célèbres, connus de tous, mais qui sont adoptés dans la plupart des grandes villes, ce qui uniformise de la façon la plus banale les vocables des rues françaises ». Nous sommes toujours nombreux à le penser.

Une discussion s'engagea aussitôt après qui permit à MM. François Vermale, au Recteur Georges Gariel, au docteur Terray, au R.P. Victor Hostachy et à J.B. Morel de donner leur point de vue. Ce qui fut certainement passionnant.

Yves ARMAND

#### **Pour en savoir mieux et plus sur les rues de Grenoble :**

- *Histoire illustrée des rues de Grenoble*, Henry Rousset, Édouard Brichet, Laffite Reprints, Marseille 1982, réimpression de 1893.
- *Grenoble, des rues et des hommes*, Claude Muller, Dardelet, 1975.
- *Les rues de Grenoble*, Paul Dreyfus, Éd. Glénat, 1992.

## **Conférences d'associations amies**

L'association Stendhal organise :

- une conférence de M. Éric Blondel, professeur émérite de philosophie à La Sorbonne, intitulée : **Nietzsche, lecteur de Stendhal**. Mercredi 30 septembre 2020 à 18 heures, à l'auditorium de la Maison du Tourisme. Entrée libre et gratuite.
- une soirée concert et lectures : **Henri Beyle et Hector Berlioz, ou les deux HB**. Jeudi 15 octobre à 19 heures à l'auditorium du Musée de Peinture (Place Lavalette). Éric Ferrand-N'Kaoua interprètera la transcription pour piano de Liszt de la Symphonie fantastique. Participation aux frais : 20 €. Réservation conseillée par mail : [contact\(at\)association-stendhal.com](mailto:contact(at)association-stendhal.com).

Ces deux événements respecteront les précautions sanitaires usuelles.

## Expositions

On nous informe de la nouvelle exposition temporaire présentée par le **Musée de l'Ancien Évêché** à Grenoble : **Calligraphies alpines**, d'Éric Alibert.

De ses vagabondages dans les Alpes, Éric Alibert livre un regard à la fois poétique et réaliste sur le monde sauvage. Ses œuvres peintes, à l'aquarelle ou à l'encre, sont autant de calligraphies qui se révèlent dans des compositions picturales épurées. Un témoignage sensible sur la fragilité du monde alpin, ses paysages, sa faune et sa flore.

Exposition présentée jusqu'au 15 novembre 2020.

Par ailleurs, l'**atelier Greuze-Cottave** présente une exposition de peintures et dessins sur le thème « **Vin et vigne** ». Du 26 septembre au 11 octobre 2020, 1 rue Greuze à Grenoble. Ouvert de 14h30 à 19h, entrée libre (avec masque).

## Cotisations

### Montant des cotisations 2020 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros y compris service du bulletin.

Abonnement au bulletin (abonnés non associés) : 65 euros.

Il est vivement recommandé de régler la cotisation annuelle **au cours du premier trimestre de l'année** pour éviter la lettre de rappel et l'interruption du Bulletin.

Le Bureau de l'Académie se permet d'attirer l'attention de ses membres, titulaires et associés, sur le fait que notre Compagnie vit principalement de leurs cotisations. Dans la situation difficile que nous traversons, il est d'autant plus vital que chacun manifeste par son **adhésion effective** son soutien à la pérennité de notre Compagnie.

Règlement :

- Soit par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Pierre Burguburu, 2 avenue Jean-Perrot, 38100 Grenoble.
- Soit par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2020.

## Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

Le Secrétaire perpétuel se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

## Site Internet

Le **site Internet de l'Académie** a récemment fait peau neuve. Il contient de nombreuses informations sur les activités et sur l'histoire de l'Académie et du Dauphiné, et nous vous invitons à le consulter et à le faire connaître : [www.academiedelphinale.com](http://www.academiedelphinale.com).

## Courrier adressé à l'Académie

Il est rappelé que le courrier adressé personnellement au Secrétaire Perpétuel et impersonnellement à l'Académie Delphinale doit, à titre transitoire, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2020, être envoyé à l'adresse suivante :

**M. Yves Armand, Secrétaire Perpétuel, 6 rue Fantin-Latour, 38000 Grenoble.**

L'adresse de M. le Trésorier reste inchangée.

# La Lettre mensuelle

**Responsable de la publication** : M. Yves Armand, Secrétaire perpétuel.

**Composition et mise en page** : M. Gilles-Marie Moreau, Président.

**Fondée en 1772**, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

**Vous appréciez cette Lettre mensuelle ?** Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos lettres mensuelles sur notre site : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/52-lettre-mensuelle>.

**Contact** (**attention : nouvelle adresse postale, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020 !**) :

Académie Delphinale  
Musée Dauphinois  
30 rue Maurice-Gignoux  
38031 Grenoble cedex 1.

[www.academiedelphinale.com](http://www.academiedelphinale.com)

[academiedelphinale@gmail.com](mailto:academiedelphinale@gmail.com)

Secrétariat :  
Mme de Rosa, 06 10 92 98 59  
[evelynederosa@free.fr](mailto:evelynederosa@free.fr)

